

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02289 Numéro SIREN : 880 891 890 Nom ou dénomination : IMPULSA CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 151376

SAS IMPULSA CAPITAL
28 rue de Châteaudun
75009 PARIS 09

Etats financiers

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mick', is written over a horizontal line.

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Comptes annuels	
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	
2. Détail des comptes	
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	21
3. Liasse fiscale	

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IMPULSA CAPITAL relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	4 455 719
Chiffre d'affaires	765 446
Résultat net comptable (Bénéfice)	230 821

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 15/04/2022

Maxime de VIETH

Expert-comptable

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 046 244		3 046 244	1 323 850
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 046 244		3 046 244	1 323 850
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	178 795		178 795	36 000
Autres créances	1 070 314		1 070 314	1 382 203
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 128		49 128	228 338
Charges constatés d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 298 236		1 298 236	1 646 540
Frais d'émission d'emprunt à étaler	111 239		111 239	81 861
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 455 719		4 455 719	3 052 251
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	116	
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	230 821	116
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	21 342	1 055
Total	902 279	651 172
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	3 430 480	2 392 558
Emprunts et dettes diverses (4)	79 343	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 913	1 178
Dettes fiscales et sociales	38 703	6 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 322
Produits constatés d'avance (1)		
Total	3 553 439	2 401 079
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 455 719	3 052 251
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 869 484	2 021 380
(2) Dont à moins d'un an (a)	683 955	379 699
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		5 235
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	765 446	30 000
Chiffre d'affaires net	765 446	30 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	765 446	30 000
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	662 509	7 869
Impôts, taxes et versements assimilés	206	210
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 639	8 617
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	681 354	16 696
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	84 092	13 305
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	200 000	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	200 000	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	24 232	12 112
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	24 232	12 112
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	175 769	-12 112
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	259 861	1 193

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 286	1 055
Total VIII	20 286	1 055
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-20 286	-1 055
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	8 753	21
Total des produits (I+III+V+VII)	965 446	30 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	734 625	29 884
BENEFICE OU PERTE	230 821	116
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IMPULSA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 455 719 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 821 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

=> la société Impulsa Capital a acquis la société AG Expertise le 25 février 2021
la société Impulsa Conseil a acquis la société LJA Expertise Conseil le 21 décembre 2021.

Les sociétés Impulsa Opera et Impulsa Conseil étaient détenues à hauteur de 100% par Impulsa Audit
le traité de fusion du 26 octobre 2021 a acté la fusion de la société Impulsa Opera dans la société Impulsa Conseil.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 323 850	1 722 394		3 046 244
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 323 850	1 722 394		3 046 244
ACTIF IMMOBILISE	1 323 850	1 722 394		3 046 244

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 722 394	1 722 394
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 722 394	1 722 394
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AG EXPERTISE 75013 PARIS 13	175 000	448 692	100,00	67 793
SAS IMPULSA AUDIT 75009 PARIS	850	1 150 397	100,00	178 925
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 891 324	2 891 324			200 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 249 109 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	178 795	178 795	
Autres	1 070 314	1 070 314	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 249 109	1 249 109	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	176 395
Total	176 395

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 055	20 286		21 342
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 055	20 286		21 342
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		20 286		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 553 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 430 480	560 996	2 333 510	535 974
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 913	4 913		
Dettes fiscales et sociales	38 703	38 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	79 343	79 343		
Produits constatés d'avance				
Total	3 553 439	683 955	2 333 510	535 974
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 409 100			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	363 346			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	960
Etat - autres charges à payer	130
Total	1 090

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	765 446		765 446
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	765 446		765 446

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 350 000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnement de M de Vieth	75 000
Cautionnement de G Proust	75 000
Cautionnement de G Proust	100 000
Cautionnement de M de Vieth	100 000
Avals et cautions	350 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP	
Assurance BNP emprunt pour M de Vieth et G Proust à concurrence de 33% de l'emprunt chacun	
Assurance Interfimo au nom de M de Vieth et G Proust à concurrence de 50% de l'emprunt chacun	
Nantissement des titres d'Impulsa Capital pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres de la SAS AUDIT GESTION ET EXPERTISE (AG EXPERTISE) - 2500 actions pour la	
Autres engagements donnés	
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	350 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautionnement solidaire d'INTERFIMO à hauteur de 100%	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 046 243,67		3 046 243,67	1 323 850,00
261101 - Titres gsrcp	1 316 000,00		1 316 000,00	1 316 000,00
261102 - Titres gsrcp - frais acquisitions	7 850,00		7 850,00	7 850,00
261103 - Titres agexp	1 590 324,00		1 590 324,00	
261104 - Titres agexp - frais acquisitions	107 069,67		107 069,67	
261401 - Titres divers	25 000,00		25 000,00	
ACTIF IMMOBILISE	3 046 243,67		3 046 243,67	1 323 850,00
Stocks				
Clients et comptes rattachés	178 795,20		178 795,20	36 000,00
411000 - Clients	2 400,00		2 400,00	
418100 - Clients - factures à établir	176 395,20		176 395,20	36 000,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 702,14		28 702,14	5 934,36
445660 - Tva déductible s/aut.biens et sces	653,14		653,14	2 514,36
445670 - Crédit de tva à reporter	27 889,00		27 889,00	3 260,00
445860 - Tva sur factures non parvenues	160,00		160,00	160,00
Autres créances	1 041 611,37		1 041 611,37	1 376 268,21
455101 - Cca Impulsa audit	1 041 611,37		1 041 611,37	1 376 268,21
Divers				
Disponibilités	49 127,73		49 127,73	228 337,71
512101 - Bnp	7 302,66		7 302,66	228 337,71
512102 - Lcl	41 825,07		41 825,07	
ACTIF CIRCULANT	1 298 236,44		1 298 236,44	1 646 540,28
Charges à répartir sur plusieurs exercices	111 238,72		111 238,72	81 861,00
481600 - Frais d'émission emprunt	68 936,00		68 936,00	81 861,00
481601 - Frais émission emprunt ag	42 302,72		42 302,72	
COMPTES DE REGULARISATION	111 238,72		111 238,72	81 861,00
TOTAL ACTIF	4 455 718,83		4 455 718,83	3 052 251,28

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	650 000,00	650 000,00
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	650 000,00	650 000,00
Réserve légale	116,45	
106110 - Réserve légale proprement dite	116,45	
Résultat de l'exercice	230 821,21	116,45
Provisions réglementées	21 341,83	1 055,38
145000 - Amortissements dérogatoires	21 341,83	1 055,38
CAPITAUX PROPRES	902 279,49	651 171,83
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 430 479,96	2 392 557,74
Emprunts	3 430 479,96	2 387 322,94
164101 - Emprunt bnp - 1 200 k€	1 022 223,00	1 200 000,00
164102 - Emprunt lcl - 1 215 k€	999 156,96	1 184 725,92
164103 - Emprunt bnp - 700 K€	700 000,00	
164104 - Emprunt lcl - 700 k€	709 100,00	
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit		2 597,02
Découverts et concours bancaires		5 234,80
512102 - Lcl		5 234,80
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	79 343,16	
455104 - Cct ag expertise	79 343,16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 913,02	1 178,31
401000 - Fournisseurs	3 953,02	218,31
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	960,00	960,00
Dettes fiscales et sociales	38 703,20	6 021,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 774,00	21,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	8 774,00	21,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 799,20	6 000,00
445710 - TVA collectée	400,00	
445870 - Tva sur factures à établir	29 399,20	6 000,00
Autres dettes fiscales et sociales	130,00	
448600 - Etat - autres charges à payer	130,00	
Autres dettes		1 322,40
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs		1 322,40
DETTES	3 553 439,34	2 401 079,45
TOTAL PASSIF	4 455 718,83	3 052 251,28

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/02/20 au 31/12/20 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	765 446,00	100,00	30 000,00	100,00	735 446,00	NS
706097 - Assistance Impulsa audit	121 968,00	15,93	30 000,00	100,00	91 968,00	306,56
706100 - Impulsa aec	22 450,00	2,93			22 450,00	
706101 - Prestations Impulsa conseil	317 444,00	41,47			317 444,00	
706102 - Prestations Ag expertise	303 584,00	39,66			303 584,00	
Montant net du chiffre d'affaires	765 446,00	100,00	30 000,00	100,00	735 446,00	NS
Autres produits	0,07				0,07	
758000 - Produits divers gestion courante	0,07				0,07	
Total	765 446,07	100,00	30 000,00	100,00	735 446,07	NS
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats et charges externes	662 508,91	86,55	7 868,50	26,23	654 640,41	NS
604200 - Prestations direction	614 298,53	80,25			614 298,53	
606400 - Achats fournitures administratives	-49,00	-0,01	49,00	0,16	-98,00	-200,00
613500 - Locations mobilières	43,20	0,01			43,20	
616000 - Primes d'assurance	8,82		35,28	0,12	-26,46	-75,00
616001 - Assurance emprunt	4 022,47	0,53	2 146,45	7,15	1 876,02	87,40
622602 - Honoraires	9 018,30	1,18	1 050,00	3,50	7 968,30	758,89
622700 - Frais d'actes et contentieux	1 266,66	0,17	787,12	2,62	479,54	60,92
625100 - Voyages et déplacements	30 302,36	3,96			30 302,36	
627800 - Services bancaires	2 162,07	0,28	2 892,65	9,64	-730,58	-25,26
628100 - Cotisations professionnelles	1 435,50	0,19	908,00	3,03	527,50	58,09
Total	662 508,91	86,55	7 868,50	26,23	654 640,41	NS
MARGE GLOBALE	102 937,16	13,45	22 131,50	73,77	80 805,66	365,12
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	206,00	0,03	210,00	0,70	-4,00	-1,90
635110 - Contribut° économique territorial	206,00	0,03			206,00	
635420 - Droits d'enregistrement			210,00	0,70	-210,00	-100,00
Amortissements et provisions	18 639,00	2,44	8 617,00	28,72	10 022,00	116,30
681200 - Dot. amort. ch. exploit. à répartir	18 639,00	2,44	8 617,00	28,72	10 022,00	116,30
Total	18 845,00	2,46	8 827,00	29,42	10 018,00	113,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	84 092,16	10,99	13 304,50	44,35	70 787,66	532,06
Produits financiers	200 000,00	26,13			200 000,00	
761100 - Revenus des titres de participatio	200 000,00	26,13			200 000,00	
Charges financières	24 231,50	3,17	12 111,67	40,37	12 119,83	100,07
661600 - Intérêts bancaires	24 231,50	3,17	12 111,67	40,37	12 119,83	100,07
Résultat financier	175 768,50	22,96	-12 111,67	-40,37	187 880,17	NS
RESULTAT COURANT	259 860,66	33,95	1 192,83	3,98	258 667,83	NS
Charges exceptionnelles	20 286,45	2,65	1 055,38	3,52	19 231,07	NS
687250 - Dot. amortissements dérogatoires	20 286,45	2,65	1 055,38	3,52	19 231,07	NS
Résultat exceptionnel	-20 286,45	-2,65	-1 055,38	-3,52	-19 231,07	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/02/20 au 31/12/20 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices	8 753,00	1,14	21,00	0,07	8 732,00	NS
695000 - Impôts sur les bénéfices	8 753,00	1,14	21,00	0,07	8 732,00	NS
EXCEDENT OU PERTE	230 821,21	30,16	116,45	0,39	230 704,76	NS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065-SD 2022								
Exercice ouvert le		01/01/2021		et clos le		31/12/2021		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal		X			
Si PME innovantes, cocher la case													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:								Adresse du siège social :					
SAS IMPULSA CAPITAL													
SIRET		8 8 0 8 9 1 8 9 0 0 0 0 1 9											
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:					
28 rue de Châteaudun													
75009 PARIS 09													
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
								SIRET					
B ACTIVITE													
Activités exercées		Activités comptables						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		11 454				Déficit		0			
		Bénéfice imposable à 15 %		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%							
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A							
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W													
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%													
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4													
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case													
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :													
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :													
G COMPTABILITE INFORMATISEE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité													
Nom et coordonnées ECF													
- du prestataire :													
- du comptable : SAS IMPULSA 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS Tél : 01 69 49 03 03													
- du conseil :													
- du CGA ou du viseur conventionné :													
- N° d'agrément :													

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)		
							(f)		
							(g)		
							(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1		2	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées		à 0 %			à 15 %			à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise		SAS IMPULSA CAPITAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		28 rue de Châteaudun 75009 PARIS 09		Durée de l'exercice précédent*		11	
Numéro SIRET*		8808918900019		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 046 243	CV		3 046 243
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	3 046 243	BK		3 046 243	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	178 795	BY		178 795
		Autres créances (3)	BZ	1 070 313	CA		1 070 313
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	49 127	CG		49 127	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 298 236	CK		1 298 236	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW	111 238			111 238	
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 455 718	1A		4 455 718	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS IMPULSA CAPITAL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)		DA	650 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	116		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	230 821		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK	21 341		
	TOTAL (I)		DL	902 279		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 430 479		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	79 343		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 913		
	Dettes fiscales et sociales		DY	38 703		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	3 553 439			
Ecart de conversion passif*		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 455 718			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	683 955	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL						Néant ☐ *		
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	765 446	FH		FI	765 446
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	765 446	FK		FL	765 446
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	765 446
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	662 508
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	206
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	18 639
			– dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	681 353	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	84 092	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	200 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	200 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	24 231
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	24 231
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	175 768	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	259 860	

Désignation de l'entreprise										SAS IMPULSA CAPITAL		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	20 286	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	20 286	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(20 286)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	8 753	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	965 446		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	734 624		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	230 821
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6			obligatoires	A9				
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
	Amortissements dérogatoires										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
											20 286		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS IMPULSA CAPITAL										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	1 323 850	8V		8W	1 722 393	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				1Q	1 323 850	1R		1S	1 722 393			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 323 850	0H		0J	1 722 393		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W			
	Autres participations		I0		0X		0Y	3 046 243	0Z			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 046 243	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	3 046 243	0M			

Désignation de l'entreprise <u>SAS IMPULSA CAPITAL</u>												Néant ☐ *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				PH							
TOTAL I			RK				RM				RN				RO							
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC							
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG							
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				QO							
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU				QV				QW				QX							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN				ØP				ØQ				ØR							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incor- porelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL	20 286						NM									N0	20 286			
Total général (I+II+III)		NP	20 286		NQ			NR			NS			NT			NU			NV	20 286	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	20 286				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY					Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	20 286			
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler					81 861			48 016			Z9	18 639			Z8	111 238						
Primes de remboursement des obligations											SP				SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS IMPULSA CAPITAL**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	1 055	TM	20 286	TN		TO	21 341		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	1 055	TS	20 286	TT		TU	21 341		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		02		03		04		05			
		9U		9V		9W		9X			
		06		07		08		09			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
		TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 055	UB	20 286	UC		UD	21 341	
Dont dotations et reprises – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF						
			UG		UH						
			UJ	20 286	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5 ^e du C.G.I										10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	178 795		178 795					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	28 702		28 702					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	1 041 611		1 041 611					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	1 249 108		VU	1 249 108		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH	3 430 479		560 995		2 333 510		535 974		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	4 913		4 913						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	8 774		8 774						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	29 799		29 799						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	130		130						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	79 343		79 343						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 553 439		VZ	683 955		2 333 510		535 974	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 409 100		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	363 345		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Designation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	230 821
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) Amendes et pénalités	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE					
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	8 753	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	239 574	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
										WH			
										WP			
										WW			
										XB			
										I6			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A		10 000)		XA	190 000				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
		Majoration d'amortissement*										XD	
		Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dé gagée par le report en arriere de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD										
		Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	190 000	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	49 574				
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	49 574	XO			

Désignation de l'entreprise <u>SAS IMPULSA CAPITAL</u>										Néant ☒ *		
I. SUIVI DES DÉFICITS												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)									K4			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			K4ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)									K5			
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)									K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)									YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)									YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES												
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice										ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
(à détailler sur feuillet séparé)								Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *								ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *												
								8X		8Y		
								8Z		9A		
								9B		9C		
Provisions pour dépréciation *												
								9D		9E		
								9F		9G		
								9H		9J		
Charges à payer												
								9K		9L		
								9M		9N		
								9P		9R		
								9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :								YN		YO		
								↓ ligne WI		↓ ligne WU		

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
		L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS IMPULSA CAPITAL										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB	116			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	116				ZD				
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE				
									ZF				
	TOTAL I			0F	116				ZG				
												ZH	116
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail					J7			YQ				
	– Engagements de crédit–bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance								YT	614 298			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ	43			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	10 284			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	1 435		ST	37 882			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	662 508			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	206			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	206			
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	129 690			
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	130 962			
DIVERS	– Montant brut des salaires *								0B				
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	– Numéro du centre de gestion agréé *			XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL

Néant

X *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
		À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS IMPULSA CAPITAL															Néant ☐ *						
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021															Durée en nombre de mois 12						
DECLARATION DES EFFECTIFS																					
Effectifs moyens du personnel															YP						
Dont apprentis															YF						
Dont handicapés															YG						
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																					
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		765 446				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT						
TOTAL 1															OX		765 446				
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE						
Subventions d'exploitation reçues															OF						
Variation positive des stocks															OD						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT						
TOTAL 2															OM						
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Achats															ON		614 249				
Variation négative des stocks															OQ						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		48 216				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY						
TOTAL 3															OJ		662 465				
IV		Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		102 980		
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA		102 980				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV		X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		765 446				
Effectifs au sens de la CVAE															EY						
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX						
Période de référence															GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 1				
Date de cessation															HR		3 1 / 1 2 / 2 0 2 1				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 8 0 8 9 1 8 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS IMPULSA CAPITAL

ADRESSE (voie)

28 rue de Châteaudun

CODE POSTAL

75009

VILLE

PARIS 09

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 26 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 624 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

DE VIETH

Prénom(s)

MAXIME

Nom marital

% de détention

48.00

Nb de parts ou actions

312 000

Naissance : Date

14121979

N° Département

84

Commune

AVIGNON

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

21

Voie

rue CHEVERT

Code Postal

75007

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

PROUST

Prénom(s)

Grégoire

Nom marital

% de détention

48.00

Nb de parts ou actions

312 000

Naissance : Date

26031980

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

71

Voie

boulevard Victor Hugo

Code Postal

92200

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 88089189000019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IMPULSA CAPITAL

ADRESSE (voie) 28 rue de Châteaudun

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 09

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique

Dénomination

.AG EXPERTISE

N° SIREN (si société établie en France)

379709702

% de détention

100.00

Adresse :

N°

10

Voie

rue Vandrezanne

Code Postal

75013

Commune

PARIS 13

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

IMPULSA AUDIT

N° SIREN (si société établie en France)

789994514

% de détention

100.00

Adresse :

N°

28

Voie

rue de Châteaudun

Code Postal

75009

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPULSA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital social de 650.000 euros
Siège social : 28, rue de Châteaudun 75009 Paris
880 891 890 R.C.S. Paris

(la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 27 JUIN 2022

- **Monsieur Grégoire Proust,**
- **Monsieur Maxime de Vieth,**
- la société **FINANCIACOR EURL** (889 510 111 R.C.S. Nanterre), représentée par Monsieur Romain Cornudet

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président et au Directeur Général (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation des dépenses et des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (*3^e décision*) ;
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ;
- Nomination de la société Cabinet Christian Burnet Audit SARL en qualité de commissaire aux comptes de la Société (*5^e décision*) ; et
- Pouvoirs en vue des formalités (*6^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le Directeur Général de la Société (le "**Directeur Général**") ;
- les décisions du Directeur Général en date du 20 juin 2022 arrêtant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société ;
- le rapport de gestion ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

les Associés ont pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président et au Directeur Général)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 230.821 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion, et

donnent, en conséquence, au Président et au Directeur Général, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune dépense ou aucune charge correspondant à des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2021,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 230.821 euros,

rappellent que le poste Réserve Légale étant à 116 euros, il est nécessaire, conformément à l'article L. 232-10 du Code de Commerce, d'affecter une partie du bénéfice sur le poste Réserve Légale, à hauteur de cinq pour cent (5 %) du bénéfice réalisé et dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital social.

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 230.821 euros.
- Affectation :
 - 11.542 euros sur le compte "Réserve Légale" le portant ainsi à 11.658 euros, et
 - Le solde, soit 219.279 euros sur le compte "Autres Réserves", le portant ainsi à 219.279 euros.

constatent, conformément aux dispositions légales, que l'exercice clos le 31 décembre 2021 constitue le deuxième exercice social de la Société et que l'exercice en cours et l'exercice précédent n'ont donné lieu à aucune distribution de dividendes

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, ainsi que les conventions réglementées détaillées dans ledit rapport spécial du Président.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

CINQUIEME DECISION

(Nomination de la société Cabinet Christian Burnet SARL en qualité de commissaire aux comptes de la Société)

Les Associés,

nomment en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'approbation par la collectivité des associés des comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2027, la société Cabinet Christian Burnet Audit SARL, une société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 751, Boulevard Robert Barrier 73100 Aix-Les-Bains, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 809 166 861 R.C.S. Chambéry

prennent acte que la société Cabinet Christian Burnet SARL a déclaré qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle satisfaisait toutes les conditions requises par les Statuts pour l'exercice de ce mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

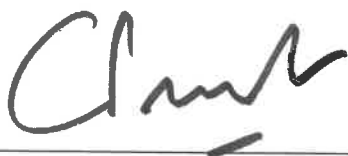
Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Signé le 27 juin 2022.



Monsieur Grégoire Proust



Monsieur Maxime de Vieth



FINANCIACOR EURL

représentée par Monsieur Romain
Cornudet

IMPULSA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital social de 650.000 euros
Siège social : 28, rue de Châteaudun 75009 Paris
880 891 890 R.C.S. Paris

(la "Société")

POUVOIRS POUR FORMALITES

Monsieur Maxime de Vieth, Directeur Général de la Société, donne par ces présentes tous pouvoirs à :

Maître François-Joseph BRIX
Avocat au Barreau de Paris
Domicilié au CDAAP, 5e étage, 11, Boulevard Sébastopol
75001 Paris

et à

JURIS&ACTIS
44 rue Fortuny
75017 Paris

pour agir, ensemble ou séparément, aux fins d'effectuer toutes formalités prescrites par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur auprès du Greffe du Tribunal de commerce ou de toute autre administration.

Le 27 juin 2022.



Monsieur Maxime de Vieth